

Publié le





DÉPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le 20 octobre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 14 octobre 2022.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 34 jusqu'au point 10, 35 à partir du point 11.

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 40 jusqu'au point 10, 41 à partir du point 11.

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothée, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel, , Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DEHAENE Michel, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M.LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine (arrivée au point numéro 11)

Absents excusés :

M.BOONAERT Jean-Philippe, procuration à Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. BROUTEELE Philippe, procuration à Mme DERONNE Véronique, M.DELABRE Aimé, procuration à M. VANECLOO Serge, Mme DUHAYON Monique, procuration à M. FICHEUX Bruno M.PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques, M.RAVET Pierre-Luc, procuration à M. THOREZ Jean-Claude,

Absents:

Mme LORPHELIN Martine, Mme VILLE Augustine, jusqu'au point 10.

Secrétaire de séance :

M.DELVALLE Jean.

Envoyé en préfecture le 09/11/2022

Reçu en préfecture le 09/11/2022

Publié le



Délibération 2022D148 - Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance Flandre Lys - Demande de subvention auprès du CD 62 au titre du fonds FIEET pour les plantations de la base Eolys.

La Vice-Présidente expose au Conseil :

Vu la délibération du 12 décembre 2019 approuvant le réaménagement de la base Eolys,

Le projet de réaménagement de la base de loisirs Eolys prévoit la création d'une nouvelle trame paysagère du site à partir d'arbres, d'arbustes et de graminées, d'essences locales.

Ce programme de plantation, réalisé sur l'équivalent de 3ha, permettra de créer de nouveaux habitats pour la faune, de créer des liaisons entre les habitats du site Eolys et les zones naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de proximité, de développer les sites de la trame verte et bleue en Nord Pas-de-Calais, de valoriser des espèces locales en alignement et massif et de développer de nouvelles zones de boisement.

Ce projet de plantation revêt des enjeux environnementaux importants et peut ainsi prétendre à une aide au titre du Fonds d'Intervention pour les Enjeu Ecologiques Territoriaux (FIEET).

Sur la partie de la base Eolys située sur la commune de Lestrem le coût des travaux de plantation est fixé à 173 666,60 € HT.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- ➤ SOLLICITER l'octroi d'une subvention de 50 000€ au titre du FIEET, ce qui représente un taux d'intervention de 28,80% sur les plantations, auprès du Conseil départemental du Pas-de-Calais,
- > AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (40 voix) la proposition cidessus.

Pour extrait conforme au registre, Fait à la CCFL,

